## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant les numéros municipaux 2425-2427 rue Orléans, entre Rocheblave et Tonti.**

**Industrial Homestead Association vs. William Surgi.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certain lot de terre, ainsi qui toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 7, dans l'Ilet No. 311, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Rocheblave et Tonti. Le dit lot commence à une distance de 88 pieds, 11 pouces et 2 lignes de la rue Rocheblave et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 81 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave sur 81 pieds, 8 pouces et 2 lignes, comme il est démontré dans un croquis annexé à un acte passé devant A. Doricourt, ancien notaire, le 1er mars 1863.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1314 rue Teche, dans l'ilet Lamarque, Nunez et Socrate.**

**Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,462 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Teche (autrefois Monroe), Lamarque (autrefois Lapeyrouse), Nunez (autrefois Franklin) et Socrates, désigné comme lot No. 4 du dit ilet. Le dit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Teche, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,2

**ANNONCE JUDICIARE.**

**Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant le numéro 918 rue Tonti, entre St-Philip et Dumaine.**

**Félix J. Dreyfous vs. William Surgi.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,542 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situées dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros un et deux dans l'Ilet No. 294, borné par les rues Tonti, Miro, St-Philip et Dumaine, et mesurant comme suit: Lot un, trente pieds de face à la rue Tonti par cinquante-huit pieds, une pouce et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine; soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. deux, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de large en arrière; et le lot No. deux à trente-et-un pieds de face à la rue Tonti et soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. un, soixante-dix-neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté de la ligne, vers la rue St-Philip, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente d'une propriété de grande valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Canal et Tonti, portant le No. 2338 rue Canal, dans le carré des rues Gasquet et Miro.**

**Crescent City Building and Homestead Association vs. Mme R. V. Duke, épouse de Charles B. Duke.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,917—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le 1er District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Gasquet, Miro et Tonti; les dits lots sont désignés par les numéros 9 et 16 dans un croquis joint à un acte passé devant T. O. Stark, ancien notaire, le 9 avril 1856, d'après lequel les dits lots ont les mesures suivantes. Le lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 135 pieds entre lignes parallèles. Le lot 16 forme l'encoignure Canal et Tonti et mesure 27 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Canal sur 135 pieds de profondeur et de face à la rue Tonti.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS,
Avocat pour le demandeur.
nov7,8,14,21,28—dec5,10,11

**Succession d'Henry Clay Foster.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,859 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mary Jane Brown, veuve d'Henry Clay Foster, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JAMES L. DORMON, Avocat.
nov22,30—dec5

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District, portant le No. 3322 rue Troisième, entre Broad et Dorgenois.**

**Mlle Anna M. Meyer vs. Ellis E. Smith.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,265 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 24, dans l'Ilet No. 485, borné par les rues Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, sur un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 1er Décembre 1904, et joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er Décembre 1904; lequel lot commence à une distance de 233 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue Dorgenois et mesure 30 pieds de face sur la rue Troisième, 127 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,26,26

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Premier District, formant le coin des rues Sud Johnson et Erato, dans l'ilet des rues Galvez et Thalie.**

**Frank B. Twomey vs. William Nunn.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,282 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 26 Decembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 12, dans l'ilet No. 540, borné par les rues Sud Johnson, Galvez, Erato et Thalie, sur un plan dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 30 Septembre 1908, et joint à un acte de vente du Dr. John C. Derbofen à Nathan Cohen et als, passé devant A. D. Danziger, notaire public, le 1er Octobre 1908, lequel lot forme le coin des rues Sud Johnson et Erato, et mesurant 26 pieds 5 pouces de face sur la rue Erato, sur 98 pieds de profondeur et de face sur la rue Sud Johnson, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Nov. 21, 28—Dec. 5, 12, 19 26

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin de l'avenue Louisiane et de la rue Chestnut, portant le numéro municipal 1307 avenue Louisiane, dans l'ilet des rues Tolédano et Colisée.**

**Veuve François Tujague vs. Isidore Rich.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,063 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 4 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet No. 276, borné par l'avenue Louisiane, les rues Chestnut, Tolédano et Colisée, sur un croquis ou certificat d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, député voyer de ville, daté du 8 avril 1891, copie duquel est joint à un acte passé devant John J. Ward, notaire public, le 28 mars 1892, laquelle dite parcelle de terre forme le coin de l'avenue Louisiane et de la rue Chestnut, et mesure quatre vingt trois pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent soixante pieds en profondeur et face à la dite rue Chestnut, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
oct—4nov—7,14,21,28déc—4

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 1233 rue Fern, entre les rues Oak et Plum.**

**William S. Parkerson vs. Mme Etta H. Hall, veuve de Joseph F. Joor, et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,805 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 4 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Une certaine pièce ou parcelle de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 154, borné par les rues Fern (autrefois Washington), Burdette, Oak (autrefois Quatrième) et Plum, et mesure trente pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington), sur cent pieds en profondeur entre lignes parallèles; la dite parcelle de terre comprend la partie de face du lot No. quinze, sur un croquis joint pour référence à un acte passé devant Fred Deibel, notaire, le 7 février 1888.

2. Une autre certaine pièce ou parcelle de terre, située dans le même district, et ilet, que la propriété premièrement ci-dessus décrite; la dite parcelle de terre est composée de la moitié du lot No. quatorze, la plus proche et adjoignant le No. quinze, et mesure quinze pieds de face à la rue Washington (actuellement Fern) sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Une autre pièce ou parcelle de terre, située dans le même district et carré que les deux pièces ci-dessus décrites, commençant à une distance de quarante cinq pieds de la rue Plum, désigné comme lot A et adjoignant le lot No. douze, mesurant vingt pieds sur une ligne s'étendant du lot No. douze courant vers la rue Fern sur une profondeur entre lignes parallèles de quarante cinq pieds. Le dit lot ou parcelle de terre est pris de et forme partie de l'arrière des lots No. quatorze et quinze, suivant un croquis joint à un acte de vente devant Jas. J. Woulfe, notaire, daté du 13 février 1907, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations sur toutes les dites propriétés, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et usufruits et dépendances, qui y appartiennent ou en dépendent de quelques façons.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STERLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur.
nov—2,7,14,21,28déc—4

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée, portant le numéro municipal 4926 rue Howard, entre les rues Upperline et Robert.**

**Félix J. Dreyfous vs. William Surgi.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,544 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 568, borné par les rues Robert, Upperline, Sud Liberté et Howard. Laquelle dite parcelle de terre se trouve à une distance de quatre-vingt-cinq pieds du coin de la rue Roberts et mesure de là trente-cinq pieds de face à la rue Howard, la même largeur en arrière, sur une profondeur de quarante-cinq pieds, six pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 28 nov. 1913.**

**Harvey H. Huth vs. 480 Chaises de Théâtre.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,799 — A ceux auxquels cela peut intéresser. — Considérant et en vertu d'un writ de saisie provisoire, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai saisi provisoirement et pris en ma possession 480 chaises de théâtre, mises en réserve dans l'entrepôt du demandeur, No. 718 rue Poydras, en cette ville, sur laquelle propriété dans l'affaire ci-dessus, comme par une pétition supplémentaire et amendée, réclame un lien privilège et droit de gage pour la somme de $170, avec intérêt légal depuis la date de la demande judiciaire jusqu'au paiment et les frais du procès, etc.

Et attendu que la propriété ci-dessus sur laquelle le dit demandeur réclame un lien privilège et droit de gage a été abandonnée par le propriétaire, et le demandeur n'est pas un résident de la ville de la Nouvelle-Orléans ou de la Paroisse d'Orléans et n'est pas en la juridiction de cette cour, et aucun agent ou personne représente le dit défendeur auquel pourrait être remise la dite citation.

Maintenant, donc, conformément à un ordre de cour daté du 24 novembre 1913, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, avis public est par le présent donné à quiconque et toutes personnes intéressées dans la dite propriété de paraître et répondre, dans les quinze jours, conformément avec les Articles 292 et 293 du Code de Pratique Révisé les pétitions enregistrées par le demandeur dans l'affaire ci-dessus.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. M. BUCHMANN, Avocat pour la demandeur.
nov29—dec8,15

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur du Sixième District, portant les Numéros 2828 et 2830 rue Upperline, entre Clara et Willow.**

**Security Building and Loan Association vs. William H. Jones.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,273 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, désigné par le No. 15 suivant un plan de Charles G. del Isle, voyer, daté du 5 juin 1893, annexé à un acte de vente par Ferdinand Goldsmith à la Compagnie "Carrollton Land and Improvement, Limited", passé devant Bus. Rouen, notaire public, le 16 décembre 1904, en vertu duquel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
nov7,8,14,21,28—dec5,11

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District, portant les Nos. 1419 et 1421 rue Port, entre Robertson et Villeré.**

**Excelsior Homestead Association vs. Léonard Duplessis.**

COUR CIVILE LE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,133—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 désembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St.-Ferdinand et Port, mesurant 42 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Port sur 106 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLENS,
Avocat pour la demanderesse.
nov7,8,14,21,28—dec6,11

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente du contenu et des meubles d'une buvette et d'une épicerie, effets mobiliers, caisse enregistreuse "National," licences de ville et d'Etat pour buvette pour l'année 1913.**

**Philippina Hernandez vs. Joseph Cuocia et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,207 — En vertu d'un ordre de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et avec le consentement des parties intéressées, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans le local désigné ci-dessous, SAMEDI, 29 novembre 1913, à 10:30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Dans le local, No. 1747-1749 rue Remparts, côté sud, coin de la rue Félicité, le contenu, meubles, stock, etc., de l'épicerie et de la buvette, etc., dans le dit local; également effets mobiliers, etc., selon l'inventaire enregistré: 1 caisse enregistreuse "National," 1 licence d'Etat pour buvette de $200 pour l'année 1913, 1 licence de ville pour buvette de $505 pour l'année 1913.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov—18,19,24,29

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'un propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 2662 rue Canal, entre les rues Broad et Dorgenois.**

**L. M. Layman vs. Succession de Maurice P. Woulfe.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,406 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Broad et Dorgenois, désigné par le No. 1 sur un croquis par Reizenstein, daté du 9 mai 1879, déposé au bureau de Théodore Guyol, ancien notaire dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, comme croquis O, lequel dit lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur 136 pieds, 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Broad, et formant le coin de ces deux rues, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente par le shérif, le VENDREDI, 2 janvier 1914, d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. 1120 rue State, entre les rues Perrier et Coliseum.**

**Edward A. Saucier vs. Elisha N. Evans.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 22, Bloomingdale, borné par les rues State, Perrier, Coliseum et Webster (ou ligne haute de Bloomingdale). Les dits lots sont désignés par les Nos. six et sept, sur un croquis d'arpentage fait par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, daté le 10 mai 1906, annexé à un acte de vente, Wilson et autres à Weil, devant C. G. Hebentish, notaire de cette ville, le 11 juillet 1906, et mesurant d'après le ci-inclus et s'adjoignant l'un à l'autre, lot six, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière ligne, par une profondeur de cent pieds et quarante-un pieds, huit pouces sur la ligne le divisant du lot No. cinq, et cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne le divisant du lot No. sept; et lot No. sept, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne, le divisant du lot No. six et cent quarante pieds, huit pouces le divisant du lot No. huit.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. B. WALKER & B. Y. WOLF,
Avocats pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District, portant le No. 2812 rue Upperline, entre les rues Clara et Willow.**

**German-American Homestead vs. Sylvester White.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,875—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les privilèges qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 19 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert; sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer, annexé pour référence à un acte de vente par "The Carrollton Land Co., Ltd.," à Sylvester White, passé devant J. F. Meunier, notaire public, le 12 octobre 1910. D'après ce croquis, le dit lot commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,11

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'une propriété de valeur dans le Premier District portant le No. 3306 rue Palmyre, entre l'avenue Hagan et la rue Rendon.**

**James Brown vs. Mme Mary Esther Cain, épouse de F. J. Rolland.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,136 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 681, borné par l'avenue Hagan et les rues Rendon, Banks et Palmyre, désigné par le No. 16, commençant à une distance de 30 pieds de l'encoignure Rendon et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 120 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,10,11


# L'ABEILLE
## DE LA
# Nouvelle-Orléans

## TROIS EDITIONS DISTINCTES:

**EDITION QUOTIDIENNE,**
**EDITION HEBDOMADAIRE,**
**EDITION DU DIMANCHE.**

**ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.**

**EDITION QUOTIDIENNE.**

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

**$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois**

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

**$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois**

**EDITION HEBDOMADAIRE,**
**PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.**

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

**$3. - -Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M**

LE CANADA ET L'ETRANGER

**$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois**

**Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.**

**EDITION DU DIMANCHE**

**Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands**

**NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR**

**Mandats-Postaux ou par Traites sur Express**